

DÉCISION N°34-2026

Objet : Acquisition de trois Fauteuils Tout Terrain (FTT) électriques pour le site de la Combe Saint-Pierre et le territoire de la CCPM

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Maïche,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 (ou l'article spécifique portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Président) ;
- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 29 avril 2026 portant délégation de compétences au Président pour prendre les décisions relatives à la gestion courante et aux investissements dans la limite des crédits inscrits au budget ;
- **Considérant** le développement de la stratégie touristique et de loisirs « 4 Saisons » engagée sur le site de la Combe Saint-Pierre, visant à diversifier les activités tout au long de l'année ;
- **Considérant** la volonté de la Communauté de communes de promouvoir l'inclusion de tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite (PMR) et les seniors, en leur rendant accessibles les espaces naturels et les activités de pleine nature ;
- **Considérant** l'opportunité d'acquérir trois (3) Fauteuils Tout Terrain (FTT) électriques spécifiquement adaptés pour permettre l'accès aux sentiers de la Combe Saint-Pierre de manière autonome ou accompagnée ;
- **Considérant** l'opportunité de financement de l'Agence Nationale du Sport et du département du Doubs pour l'acquisition d'équipement parasportif pour développer l'inclusion des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'acquisition de trois (3) Fauteuils Tout Terrain (FTT) électriques destinés au site de la Combe Saint-Pierre, afin de soutenir le projet « 4 Saisons » et de renforcer l'inclusion de tous les publics au sein de la structure de loisirs et de son territoire.

Article 3 : De solliciter, pour le financement de cette acquisition, toutes les subventions possibles auprès de l'État (ANS), de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, ainsi que de tout autre organisme partenaire de la politique d'inclusion et d'accessibilité.

Maïche, le 24 juin 2026

Plan de financement prévisionnel :

**Acquisition de 3 Fauteuils Tout Terrain Electrique sur la station de loisirs de la
Combe Saint Pierre à Charquemont et le territoire de la CCPM**

En € HT	DEPENSES	RECETTES
	Devis Mont Blanc Mobility 44 141,51€	Subventions ANS (68%) 30 000,00€
	3 QUADRIX	Département du Doubs (12%) 5 313,21€
		Fond propre CCPM (20%) 8 828,31 €
Total en HT	44 141,51€ HT	44 141,51€ HT

Le Président,
Franck VILLEMMAIN

